

« Remédiation » aux difficultés d'écriture en ayant recours à l'imagination

Carole Lefrançois – Yasuda

Doctorat en cours à l'Université de Paris III. – Diltec

On entend souvent dire de tel étudiant-chercheur qu'il a des idées innovantes mais qu'il ne sait pas les transmettre. On dit alors qu'il ne sait pas écrire. « Ne pas savoir écrire » relève de difficultés de plusieurs ordres. Avec Chabanne C.¹ (2003 : 117), nous comprenons que ces *difficultés* renvoient à deux orientations : « la difficulté en tant que manquement à l'acquisition du savoir d'une part, et d'autre part, la difficulté en tant que processus dynamique de la construction des connaissances, et donc de la personne elle-même ». En premier lieu, nous choisissons d'exposer les difficultés d'ordre linguistique et en particulier d'ordre sémantique relevées dans le corpus car nous croyons que **la non-maîtrise des codes linguistiques peut camoufler des problèmes d'une autre nature.**

C'est à partir de ce constat que nous élaborons des séquences d'apprentissage de la classe d'écriture où les apprenants pourraient développer une compétence scripturale spécifiée (en travaillant différents types d'écrits) afin d'assurer leur propre intégration par le travail dans la société. A partir des différents types de difficultés que nous avons relevées lors des observations, nous émettons les hypothèses suivantes :

- une classe de langue qui se fonde exclusivement sur des objectifs spécifiques de communication scientifique met en place des apprentissages qui ne suffisent pas à améliorer la compétence scripturale C1/C2 des apprenants, telle qu'elle est décrite dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (2000).
- un programme optimal pour ce niveau trouve son équilibre en introduisant conjointement des éléments de culture scientifique, des éléments de culture littéraire et l'apprentissage des normes d'écriture académique française.
- l'appropriation du texte littéraire par les apprenants non-francophones natifs n'est pas seulement vecteur de culture savante mais oriente les pratiques d'écriture. Les contraintes (oulipiennes) aident à écrire de façon autonome, voire avec plus de plaisir et surtout à développer une habileté d'écriture conforme au niveau avancé assigné par le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (2000).

Le recueil des données s'est effectué en plusieurs étapes : l'analyse des difficultés d'écriture, le repérage des représentations que les apprenants se font de la littérature et de l'écriture, l'analyse des opérations cognitives mobilisées lors de l'écriture, l'expérience a consisté à proposer successivement deux consignes d'écriture ; un exercice d'écriture sous contrainte oulipienne et un exercice d'écriture scientifique. Ces deux consignes ont pour but de conduire les étudiants à adopter des postures dont l'une aiderait à réaliser l'autre.

Nous présenterons les résultats d'une première enquête sur les représentations que les apprenants se font de la littérature et montrerons comment elles facilitent l'accès à une écriture autonome et l'appropriation des potentialités de la langue, en favorisant l'accès à l'imagination, ce qui contribue en retour à la mobilisation des opérations cognitives nécessaires à l'écriture ; ce qui nous amène à considérer le rôle actif de l'imagination dans l'apprentissage de l'écriture et la nécessaire réévaluation de l'imaginaire et de l'imagination dans la pédagogie.

Public concerné

18 étudiants non francophones natifs (3^e cycle) à l'Université de Technologie de Compiègne, de niveau *Maîtrise* en français, inscrits à un atelier d'écriture.

¹ Chabanne J.-C. (2003) *Les difficultés d'apprentissage*, Education en poche, Nathan, Paris, p.117

Type de données traitées

1. Interprétation des représentations que les apprenants se font de l'écrit et de la littérature.
2. Classification des réponses au questionnaire et des verbalisations d'étudiants en vue de dégager des postures d'écriture.

Méthodologie mise en oeuvre

1. Entretien compréhensif.
2. Questionnaire sur les opérations et ressources cognitives mobilisées lors des deux exercices.

Types de résultats

1. Caractérisation de deux groupes d'étudiants (en fonction de différents types de difficultés et de représentations).
2. Présentation des opérations cognitives mobilisées – Rôle de l'imagination dans l'apprentissage de l'écriture

Bibliographie

- CHABANNE J.-C. (2003) *Les difficultés d'apprentissage*, Education en poche, Nathan, Paris, p.117
- CHANNOUF A., ROUAN (éds). (2002) *Emotions et cognitions*, De Boeck, Bruxelles.
- DEAUVIAU J. TERRAIL J.-P. (2007) *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs*, La dispute, Paris
- PENLOUP M.-C.(2000) *La tentation du littéraire. Essai sur le rapport à l'écriture littéraire du scripteur ordinaire*, Didier/Hatier, Paris
- REUTER Y. (2002) *Enseigner et apprendre à écrire : construire une didactique de l'écriture*, ESF, Paris